

B.P 1263

KIGALI.-

MBF
 * suite par
 Date d'entrée ... 18 FEV. 1993
 N° classement 616 1211 A / 131

*Contactez André
 à ce sujet* N° 12/RP/MA/93

Objet : Demande d'intervention
 dans la récupération de
 notre patrimoine volé.

Monsieur le Procureur de la
 République près de tribunal de
 1ère instance à KIGALI.-

Monsieur le procureur de la
 République,

J'ai l'honneur de recourir auprès
 de votre haute autorité pour demander votre intervention (ou celle de vos
 services) , pour nous aider à récupérer les pneus de la remorque de notre
 tracteur.

En effet Monsieur le
 Procureur de la République, ces pneus ont été volés dans la nuit du
 5 au 6 décembre 1992. Ce cas a été immédiatement signalé au représentant
 du parquet en commune Gashora par ma lettre n° 126/RP/MA/92 du 08/12/1992
 dont la copie est annexée à la présente.

Parallèlement, j'ai continué
 à mener mes enquêtes, et viens de constater que les pneus en question ont
 été vendu à la SODEPARAL (Ferme de Rubilizi) par un certain MUNYANEZA
 Augustin que je soupçonnais déjà d'être partie prenante dans l'affaire
 (voir en bas de la lettre su-mentionnée).

Or la SODEPARAL voudrait l'avis
 du parquet avant de remettre ces pneus. Elle suppose par ailleurs qu'ils
 pourraient avoir été volés à une autre personne ou que leur fournisseur
 pourrait avoir prouvé qu'il ne les a pas volé.

Cependant, étant donné que les
 pneus étaient déjà usagés, que leur vendeur est de Gashora (lieu d'où
 les pneus ont été volés), et qu'il était déjà soupçonné, il n y a aucun
 doute qu'ils appartiennent au ranch.

C'est pourquoi, votre concours
 nous serait d'une très grande utilité. Je mentionnerais en passant que
 depuis ce vol, les activités nécessitant la remorque ont été bloquées, et
 vous prierais de nous faire une faveur en accélérant le dossier car
 nous avons déjà subit de grosses pertes à cause de cette histoire.

Veillez agréer Monsieur le
 Procureur de la République; l'expression de ma considération distinguée.

C.P.I. à :

- Monsieur le 1er Substitut au
 Parquet de NYAMATA.-

Le Directeur du ranch Gako
 Dr RUTABANDANA Ph

